Un petit nain qui se déplace

A propos d'une faute de syntaxe"

par Henri BÉRAUD

Le dernier numéro de Paris-Journal contenait une lettre d'un M. Reynaud, de Lyon, grammairien, gidard et redresseur de torts.

Uette lettre, je vous demande la permission d'en rappeler les termes :

« M. Béraud, styliste et puriste, poursuivant chez M. Gide les harbarismes, solécismes, etc., devrait prendre garde de ne pas (sie) écrire comme il le fait dans les Nouvelles Littéraires du 31 mars : « N'est-il pas bouffon que ces saints-du-dernier-jour cussent pu croire, » « Eussent? » Faire soivre un indicatif présent d'un plus-que-parfait du subjonctif? Nous démons à un pour hasseur de solécismes le droit d'en commettre un aussi flagrant... »

A cela, Paris-Journal répond, avec une sympathique allégresse, que Béraud est innocent de cette faute contre la syntaxe, que le texte incriminé n'est point un article mais une interview, que le coupable n'est autre que le reporter; et qu'il convient de réliéchir avant de parle.

Sur ce dernier point, je pense comme Paris-Journal et je le ferai voir tout à l'heure. Pour le reste, je me vois dans l'obligation de le démentir. La phrase est de mdi, et c'est une de celles que l'auteur de l'article, M. Frédéric Lefèvre, a bien voulu prendre sous ma dictée. Je la revendique et je me présente au tribunal gallimardaux la tête haute, sans complice et sans défauts.

La phrase est de moi. Elle le sera davantage lorsque je l'aurai complétée : j'avais écrit : « N'estil pas bonffun que ces saints du dernier jour eussent pu croire qu'il suffisait de promener leurs longues figures, leurs bibles, etc. Il y a une nuance, un rien, une vapeur... M. Reynaud sait faire obeir les textes, avec une grande antorité. C'est même la scule autorité que je lui reconnaisse dans une controverse de cette nature. Il va savoir que l'admiration de Gide engendre le malheur et que fréquenter les mauvais écrivains on oublie les leçons du collège. Au surplus, je ne sais si M. Reynaud n'est pas le « gone Reynaud » comme on dit chez nous, et s'il n'use pas, dans le temps présent, une culotte de bon drap cuir, sur les bancs du lycée Ampère. Si cela est, il met son proviseur dans un mauvais cas; car le proviseur du lycée de Lyon qui fait conduire les élèves aux conférences de M. Jules Romains agirait plus sagement en surveillant leurs études. Et, quant à moi, je ne puis, à mon âge, discuter de ces cheses avec un canere qui, au lieu d'éconter les professeurs, grave des Vive Gile! et des Vive Fangoule! dans le hois des tables, avec la pointe de son couteau...

Tentefois la question s'élève au dessus de ce fument potache et concerne suffisamment les lettres pour qu'il soit utile de s'expliquer. Un professe quelquefois sur cette question du subjonctif des ides assez élementaires, La règle de l'accord des temps n'a jamais été ce que croient les petits pédants et les gendarmes. Ce n'est qu'une règle de « faits généraux » et qui comperte d'innombrables exceptions.

Ainsi, les lettres savent que si la phrase renferme une expression conditionnelle, on met le verbe de la proposition subordonnée à l'imparfait on au plusque-parfait du subjonctif. Exemplo : « Je ne pense pas que cettereste edt suffi sans votre intervention. » Cela est de règle.

Au surplus, il y a ce que l'ornomme « faits particuliers » :
« Pour arriver à une énonciation
d' la pensée, il est quelquefois
impossible d'établir une concordance rigoureuse entre les temps;
aussi les écrivains emploient ils
souvent le second verbe au temps
qui répond le mieux à leur pensée, abstraction faite du rapport
qu'il peut avoir avec le premier
verbe. » (Poitevin.) Il résulte de
cela qu'en un grand nombre de
cas l'accord est plutôt sylleptique que grannuatical. Voici deux
exemples :

« Il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien. » (Moliere.) « On craint qu'il n'essuydi les

a On craint qu'il n'essuyat les larmes de sa mère. » (Racine.) Voilà la règle et voilà l'usage.

Je les expose non par désir de briller, mais nour rendre sarvice

à certains censeurs, à la mie-depain. Pour cela uniquement. Car la phrase incriminée, telle que l'écrivit sous ma dictée mon confrère et ami Frédéric Lefèvre ne relève en aucune manière de ces cas particuliers. C'est une phrase parfaitement régulière dans son entier; il suffit pour s'en rendre compte de la reprendre en tassant emploi de l'inversion: « Que ces saints du dernier jour cussent pu croire qu'il suffisait de se promeaer... n'est-ce pas bouffon?... Ce qui ressort de co débat, est précisement ce que je ne cess de proclamer, a savoir que les sauns chers à M. Cide se recrutent parmi les groupes les plus ignares d'un pays qui ne sait plus sa langue.

On peut, il est vrai supposer que M. Reynand, loin d'être un petit mais, est un vieux renard. Qui sait? Alors cela deviendrait plus grave, et peur lui et pour la cause qu'il défent. En effet, s'il ne s'agit pas d'un gamin, nous sommes en présence d'un monsisur qui, sciemment, tronque et déforme une phrase, l'isole de son contexte et commet sa mauvaise action en se disant que la rédaction de Paris-Icurnal (faute de pouvoir se référer au texte original) peut se laisser tromper. C'est ainsi que, d'ailleurs, les choses se sont passées. Voilà la vérité rétablie, et doublement puisque, je le répète, M. Frédéric Lefèvre est sans responsabilité en ce qui concerne cette partie de son article.

Tout cela ne changera rien au sort d'une compagne qui commence à porter ses fruits et où je trouve à chaque jour, de nou-veaux encouragements. Tout cela n'empêche que M. Gide et ses amis pourraient, ainsi que je l'ai dit, au grand scandale de la cha-pelle et du Temple, apprendre la grammaire chez les échotiers, les reporters et les vandevillistes. J'en administrerai d'autres prenves lorsque je publierai l'article fantome qui fait l'effroi et provoque la colère de tant de petits cuistres, admirateurs de cuistres. jamais encuistraillés et qui ne se décuistrailleront qu'aux flam-mes de l'enfer, où le Démon des Ténèhres grummaticales les cuira éternollement, sur un feu de pensums. Henri Béraud.

Petite Revue critique de la Presse

Les attaques d'Henri Béraud contre la N. R. F. font quelque bruit dans la presse. Signalous les articles de Paul Souday (Temps), Vandérem (Figaro), Robert Salomon (Ere Nouveile), Orton-Marsan (Action Frangaise), et ce mot du courriériste de l'Echo de Paris : « C'est la guerre de l'obèse contre la porte (troite. »

Sous ce titre un peu sibyllin : Anolyse et Typification, Léon Daudet parle d'André Gule. Marrel Proust, P. J. Toulet et Paul Valèry. Il écrit à l'adresse d'Heari Bèraud : « A ceux qui insiment, mécaments, qu'un tel ugement m'est dicté par le désir de plaire aux jeunes et par le snoblame de la cinquantaine, je répondrai en riant que je inc saits locijours fiché, en litterature consisé en politique, de plaire on de déplaire à quionous.